



**HAL**  
open science

## La part de l'énonciateur dans la co-construction interactionnelle des points de vue

Alain Rabatel

► **To cite this version:**

Alain Rabatel. La part de l'énonciateur dans la co-construction interactionnelle des points de vue. Marges Linguistiques, 2005, 9, pp.115-136. halshs-00433337

**HAL Id: halshs-00433337**

**<https://shs.hal.science/halshs-00433337>**

Submitted on 18 Nov 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mai 2005

Le présent retour épistémologique sur les relations entre locuteur et énonciateur, héritées de Benveniste et de Ducrot, privilégie l'autonomie relative de l'instance de l'énonciateur et exemplifie les avantages qui en découlent dans la gestion du dialogisme.

Abattons d'emblée notre jeu : nous défendons des thèses, qui, sur bien des points, se séparent de Benveniste, dont les travaux sur l'appareil formel de l'énonciation ont fermé des pistes que Benveniste avait lui-même commencé à explorer, notamment celles qui concernent l'expression multiforme de la subjectivité indépendamment de l'appareil formel d'énonciation [1.]. D'où la proposition de disjoindre locuteur et énonciateur, en rapportant au premier les mécanismes d'actualisation déictique et au second ceux de l'actualisation modale, les deux actualisations n'allant pas nécessairement de pair [2.]. Mais l'énonciateur n'est pas simplement une instance privilégiée d'expression de la subjectivité, c'est aussi un point nodal des visées argumentatives des locuteurs. Aussi, à l'instar de Ducrot (1980 et 1984), on définira l'énonciateur comme l'instance à la source d'un point de vue exprimé dans un contenu propositionnel. Toutefois, dans la mesure où notre démarche s'intéresse à des textes et des discours, et aux interactions qui se nouent autour de l'interprétation des points de vue qui les structurent, nous proposerons de regrouper les contenus propositionnels en fonction de la source énonciative à l'origine de la visée argumentative qui préside aux choix de référenciation, à charge également de préciser les relations entre ces énonciateurs et le locuteur qui les met en scène, pour déterminer *qui* assume *quoi* [3]. Ces propositions seront mises à contribution pour l'analyse d'un extrait du journal *Le Monde* où le journaliste, astreint à une règle d'objectivité (fictive, comme l'a montré Koren, 1996), se retranche derrière la (re)construction des points de vue des locuteurs/énonciateurs seconds, en jouant à des fins critiques sur la déliaison des énonciateurs et des locuteurs. Cette double confrontation (de la théorie avec la pratique, du texte et du genre avec le contexte) sera menée en relation avec les représentations sociales qui sous-tendent les discours politiques et structurent les postures énonciatives dans une situation conflictuelle [4.].

## **1. Les tensions autour de l'énonciation chez Benveniste**

### **1.1. Conceptions externe ou interne de l'énonciation**

Comme le rappelle le *Dictionnaire d'analyse du discours*, la formule de Benveniste indiquant que « *je* signifie 'la personne qui énonce la présente instance de discours contenant *je*' » (Benveniste, 1966, p. 252) a donné naissance à deux lectures différentes, l'une considérant l'énonciateur de « manière très lâche comme un équivalent de locuteur pour désigner le producteur de l'énoncé », l'autre comme « l'instance dont 'je' est la trace, impliquée par l'acte d'énonciation en train de se faire et qui n'a pas d'existence indépendamment de cet acte » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 224). Ainsi, soit l'énonciateur est l'instance de production de l'énoncé (et dans ce cas il n'y a pas d'énoncé sans énonciateur), soit c'est un effet de l'énoncé, et cela rend pensable la disjonction locuteur/énonciateur.

Benveniste (et une longue lignée de linguistes à sa suite) oscille entre ces deux conceptions de l'énonciation. Comme l'écrit fortement de Vogüé, c'est « l'ensemble des paramètres de l'énonciation qui, par-delà leur extériorité, sont pris dans la langue d'être créés par le discours » (de Vogüé, 1997, p. 150).

La conception du locuteur benvenistien est étroitement dépendante de sa conception philosophique du langage, qui rejaillit sur sa conception de l'énonciation. Le locuteur est appréhendé non seulement comme origine des repérages utiles pour l'étude des mécanismes d'embrayage, mais encore comme source du mécanisme énonciatif en tant que tel.

Cette conception met au premier plan des préoccupations l'étude des relations entre subjectivité, forme et sens : chez Benveniste, l'énonciation est un acte d'appropriation de la langue, et trouve son aboutissement dans la formule selon laquelle ce n'est pas l'homme qui produit le langage, mais le langage qui produit l'homme, ce qui signifie que l'homme se constitue comme sujet dans et par le langage. C'est ce qui fait dire à S. de Vogüé qu'au-delà de leurs similitudes apparentes, les programmes théoriques de Benveniste et de Culioli sont différents du fait même de cet arrière plan philosophique, qu'on ne retrouve pas chez Culioli : alors que l'énonciation selon Benveniste s'intéresse à la « façon dont un sujet s'énonce », elle se limite, chez Culioli, à la « façon dont un énoncé s'énonce » (de Vogüé, 1992, p. 80). Dans le premier cas, l'objet est le sujet s'énonçant, dans le second, l'objet est l'étude de l'agencement de marqueurs produisant un effet signifiant. Il en découle que l'énonciation chez Culioli vise à rendre compte de la construction du sens au plan de l'énoncé, au ras du texte, si l'on peut dire, indépendamment des cadres philosophiques de Benveniste (de Vogüé, 1992, pp. 81-84)<sup>1</sup>.

On trouve la trace de ces tensions autour du statut de l'appareil formel de l'énonciation et autour de la définition de la référence. Examinons successivement ces deux points.

## 1.2. Appareil formel de la non énonciation ou appareil formel de l'effacement énonciatif ?

C'est dans ce cadre qu'il faut interpréter les hésitations de Benveniste à propos du statut de l'énonciation personnelle (qui lui font conclure qu'elle serait le mode naturel du langage), et concomitamment à propos du statut à donner à l'énonciation historique.

Sur cette question, on lira avec profit l'analyse de Philippe (2002). Son hypothèse est que Benveniste aurait imaginé en 1959, de façon radicale, en regard de ce qu'il n'appelait pas encore l'appareil formel de l'énonciation, l'existence opposée d'un *appareil formel de la non énonciation*. Cette version radicale, erronée, l'aurait conduit en 1970 à « jeter le bébé avec l'eau du bain », c'est-à-dire à ne pas théoriser son intuition initiale sous la forme plus « modeste » (et plus juste) d'un *appareil formel de l'effacement énonciatif* (Philippe, 2002, p. 25). Dans son premier article, « Les relations de temps dans les verbes français », Benveniste ne parlait pas encore d'« appareil formel de l'énonciation » (ce sera le titre de son deuxième article), mais cette notion était à lire entre les lignes et paraissait devoir exister face à un appareil formel de la non-énonciation, pour rendre compte de la production d'énoncés « non-énoncés ». En 1959, Benveniste oppose « discours » avec forte prise en charge énonciative et « récit » avec prise en charge plus discrète et même (mais idéalement seulement) nulle, le récit étant non actualisé. Ces marques sont de deux ordres différents, et c'est là une des sources de la confusion, car tout se passe comme si elles allaient de pair (pire ; comme si elles *devaient* aller de pair, avec les reformulations prescriptives de Benveniste lui-même, cf. pp. 238, 241, 245). Benveniste distingue ainsi :

- (i) les séries paradigmatiques pronominales – pronoms de premier et de deuxième rangs, possessifs afférents – ; les indices d'ostension – pronoms, déterminants et adverbes à base démonstrative – ; les marques temporelles égocentrées – verbales et adverbiales – ;
- (ii) les phénomènes de prise en charge énonciative latente par le biais des subjectivèmes de toute sorte, relevant de la modalisation – modalités phrastiques et modalisateurs adverbiaux – (Benveniste 1959, pp. 83-85).

Selon Benveniste, ces ensembles font système. Toutefois, ce système opère au niveau de (i), mais pas au niveau de (ii), dans la mesure où la présence des marqueurs déictiques n'implique pas nécessairement une forte présence de subjectivèmes ; réciproquement, la présence de subjectivèmes peut s'accommoder d'un repérage anaphorique : il y a à la base de l'opposition entre le repérage énonciatif et le marquage des modalisations et qualifications attribuables au sujet modal. La distinction peut paraître superfétatoire parce que le locuteur est toujours aussi sujet modal. Mais si ce syncrétisme n'est pas niable, sa réciproque est en revanche radicalement contestable, dans la mesure où tout énonciateur, en tant que sujet modal à l'origine d'un point de vue, n'est pas obligé d'exprimer son point de vue en devenant locuteur.

<sup>1</sup> On pourrait penser réduire l'opposition en disant que les chemins symétriques (du sujet à l'énoncé chez Benveniste, de l'énoncé au sujet chez Culioli) reviennent au même, en définitive, mais les différences philosophiques donnent aux concepts des entours très différents.

En 1970, Benveniste corrige son approche négative du « récit » en ne le définissant plus par des exclusions et des conditions restrictives mais comme le lieu d'un appareillage formel spécifique (Philippe, 2002, p. 20). Toutefois, contradictoirement, Benveniste limite l'énonciation à la seule énonciation discursive, en évacuant de la définition (mais non de l'analyse des marques) toute considération pragmatique qui était au cœur de sa première définition de l'énonciation : « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez ce premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste, 1959, 1966, p. 242). En 1970, « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation [...]. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte » (Benveniste, 1970, 1974, p. 80). La comparaison des deux versions montre les prudences de la version de 1970, mais une prudence coûteuse en ce qu'elle évacue la question pourtant décisive, de savoir si l'influence de l'autre peut opérer en dehors de l'énonciation de discours, et comment. On constate donc que les aspects normatifs/préscriptifs de 1959 ont heureusement disparu, tandis que la question pragmatique du rapport à autrui n'est abordée qu'obliquement et restrictivement à travers l'évocation des faits linguistiques et discursifs relevant de l'énonciation personnelle : « grandes fonctions syntaxiques » (avec l'interrogation, l'intimation, l'assertion), toutes les formes de modalisation, « l'accentuation de la relation discursive au partenaire », avec la forme du dialogue (Benveniste, 1970, 1974, pp. 84-85).

Or une chose est que ces marques apparaissent dans l'énonciation de discours, une deuxième de vérifier si elles n'apparaissent que dans ce cadre, et une troisième d'examiner comment l'interrogation, l'intimation, etc. s'expriment dans le cadre d'une énonciation historique. En n'évoquant pas ces questions, Benveniste prête le flan à une lecture étroite des phénomènes énonciatifs, réduits à la seule énonciation personnelle. Autrement dit, la question qui n'est pas posée, et qui déséquilibre la réflexion pourtant considérable de Benveniste, c'est de déterminer sous quelles formes, et selon quelles modalités se manifeste la subjectivité dans l'énonciation historique, et, au-delà, dans toute énonciation désembrayée :

[01] Le 14 juillet, prise de la Bastille. J'assistai, comme spectateur, à cet assaut contre quelques invalides et un timide gouverneur : si l'on eût tenu les portes fermées, jamais le peuple ne fût entré dans la forteresse. Je vis tirer deux ou trois coups de canon, non par les invalides, mais par des gardes-françaises, déjà montées sur les tours. De Launay, arraché de sa cachette, après avoir subi mille outrages, est assommé sur les marches de l'Hôtel de Ville ; le prévôt des marchands, Flesselles, a la tête cassée d'un coup de pistolet ; c'est ce spectacle que les béats sans cœur trouvaient si beau. Au milieu de ces meurtres, on se livrait à des orgies, comme dans les troubles de Rome, sous Othon et Vitellius. On promenait dans des fiacres *les vainqueurs de la Bastille*, ivrognes heureux, déclarés conquérants au cabaret (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, V, 8, Bibliothèque de la Pléiade, T. 1, p. 168).

[02] Il y a des livres qui ont sur l'âme et sur la santé des effets contraires, selon que c'est une âme basse, une énergie vitale débile, ou une âme haute, une énergie puissante qui en use. Dans le premier cas, ces livres sont dangereux, corrosifs, dissolvants ; dans le second cas, ce sont des appels aux armes qui provoquent les plus vaillants à déployer toute leur vaillance. Les livres pour tout le monde sont toujours malodorants ; il s'y attache une odeur de petites gens. Les lieux où le peuple mange et boit, ceux même où il adore sentent mauvais. Il ne faut pas aller dans les églises si l'on veut respirer un air pur (Nietzsche, *Par-delà le bien et le mal* II, « L'esprit libre », 30, 10/18, p. 57).

L'énonciation historique, en [01], et l'énonciation théorique (ce cas n'est pas répertorié par Benveniste), en [02], s'accommodent de la très forte présence de subjectivèmes exprimant un point de vue, alors que le locuteur a choisi de présenter ces objets du discours dans des énoncés non embrayés. Ainsi, l'absence de marques déictiques n'implique pas l'absence de marques modales, bien au contraire, puisqu'elles sont surabondantes dans les deux cas.

### **1.3. La conception de la référence, entre intériorité et extériorité**

Les hésitations de Benveniste sur le statut de l'énonciation se matérialisent aussi autour la notion de référence. D'une part, Benveniste considère la référence comme tournée vers l'extérieur, en tant que « partie intégrante de l'énonciation » (1970, PLG II, p. 82) : toute référence au monde, de nature non sui-référentielle, est construite par le sujet énonçant. Quant au sujet, il est intégré, en tant que locuteur, à cette référence, *Je* « définissant l'individu par la construction linguistique dont il se sert quand il s'énonce comme locuteur » (1956, PLG I, p. 255). D'autre part, les pronoms sont sui-référentiels, ils ne renvoient pas à des places dans l'espace, ni à la réalité extra-linguistique, ils ne font que réfléchir leur propre emploi (1956, PLG I, p. 254), bref, ce sont des « signes vides », « non référentiels » (1956, PLG I, p. 254), relevant d'une conception de la référence « en intériorité ».

Ce sont là deux inscriptions distinctes de la subjectivité, qui marquent cette dernière de façon fort différente : dans le premier cas elles expriment le point de vue du locuteur/énonciateur à partir du mode de donation des référents des objets du discours, dans le second à partir de l'inscription du sujet dans son discours. Les deux approches sont complémentaires, de surcroît très imbriquées, car la référenciation des objets du discours est articulée avec la manière dont le locuteur/énonciateur se positionne dans son discours.

Or, lorsque Benveniste traite de l'appareil formel de l'énonciation, il se limite à penser la référence à partir du *ego, hic et nunc*, dans les deux sections qui abordent directement ce problème, la section II (« La communication ») et la section V (« L'homme dans la langue »). Pourtant, Benveniste a souvent écrit sur des phénomènes exprimant la subjectivité dans le langage (actualisation modale, indépendante de l'actualisation déictique) qui sont complémentaires de l'appareil formel de l'énonciation, et indiquent d'autres pistes de recherche, reconnaissant que « bien d'autres développements [que le système de l'appareil formel basé sur le *je, ici, maintenant*] seraient à étudier dans le contexte de l'énonciation », notamment à propos des « changements lexicaux », de la « phraséologie », de la démarcation de l'« énonciation parlée » et de l'« énonciation écrite » (1970, PLG II, 1974, pp. 79 et 88). Ainsi, à côté des marques de l'appareil formel de l'énonciation, il existe, selon Dahlet, un « programme perceptif » « longtemps ignoré », et qui a fait l'objet de publications antérieures de Benveniste, envisageant l'inscription de la subjectivité à partir du rapport du sujet aux objets : il s'agit moins des « valeurs d'un sujet en acte [marques de l'appareil formel] que de celles d'un objet pour le sujet » (Dahlet, 1997, p. 202).

Autrement dit, Benveniste, après avoir ouvert la voie de l'analyse du sujet passionnel et actionnel dans son rapport aux objets, ne reprend pas en compte cette conception de la référence dans son analyse de l'appareil formel de l'énonciation : listons rapidement quelques articles de Benveniste qui relèvent de cette autre conception de la référence, en extériorité : « Le système sublogique des prépositions en latin » (PLG 1, 1949), « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (PLG 1, 1954), « 'Être' et 'avoir' dans leurs fonctions linguistiques » (PLG 1, 1960), « Pour une sémantique de la préposition allemande *vor* » (PLG 2, 1972). Ces articles ont été rédigés pour l'essentiel avant ceux de 1959 et 1970, qui n'intègrent donc pas une réflexion largement amorcée et qui se poursuit après leur parution. Benveniste est pour partie responsable de ce réductionnisme.

Toutes ses formules insistant sur l'énonciation comme appropriation du trésor de la langue par un locuteur qui dit « je » (« le locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours », PLG I, 1958, p. 260) ne font pas de différence entre locuteur et énonciateur<sup>1</sup>. Ce sont pour Benveniste les mêmes termes, surtout dans la conception « en extériorité » de l'énonciation ; dans le cadre d'une conception en intériorité de l'énonciation, qui aurait pu permettre de distinguer la part respective des deux instances, la centration sur les marques de l'appareil formel de l'énonciation personnelle ne fait que renforcer l'osmose entre locuteur et énonciateur. Or c'est précisément la possibilité pour le sujet (sujet de l'énonciation) de se penser comme sujet (modal) indépendamment de l'acte externe d'énonciation (de locution) qu'il s'agit d'examiner. Autrement dit, il s'agit d'analyser la subjectivité du locuteur, hors énonciation personnelle, ou encore celle d'énonciateurs internes aux énoncés du locuteur, qui ne sont pas des locuteurs de discours rapportés.

## **2. Déliaison théorique locuteur et énonciateur, c'est-à-dire de l'actualisation déictique et de l'actualisation modale**

Si, dans un énoncé, il n'y a dans un énoncé qu'un seul centre déictique, en revanche, il est toujours possible qu'il y ait au moins deux centres modaux : une telle déliaison n'est pas propre au DR, elle est fondamentale dans tous les énoncés dialogiques<sup>2</sup>. Certes, la déliaison des actualisations déictique et modale présente l'inconvénient de laisser penser que la modalité n'aurait rien à voir avec la déixis : il n'en est rien, bien entendu, certains modes (indicatif, impératif, etc.), temps (présent, futur, conditionnel, etc.) ayant une valeur modale

---

<sup>1</sup> Il est notable (ainsi que C. Normand 1997, p. 30 l'a fait remarquer), qu'on ne trouve pas chez Benveniste l'expression « sujet de l'énonciation », ce qui signifie vraisemblablement le refus de laisser croire qu'il existerait un sujet (sujet de l'énonciation) ayant une existence avant l'acte d'énonciation.

<sup>2</sup> Cette argumentation ayant déjà été publiée, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à Rabatel 2003a, pp. 57-58 et 2003e.

importante. Mais la conjonction des deux actualisations présente l'inconvénient rédhibitoire de sous-estimer les valeurs modales hors du système du *je, ici, maintenant*, ainsi que le remarque J.-M. Barbéris :

En limitant la réflexion sur la subjectivité aux marques de la personne (pronoms personnels de première ou de deuxième personne), aux déterminants ou pronoms démonstratifs et possessifs (*cet arbre, mon arbre, ça, le mien...*), aux adverbes déictiques (*ici/là/là-bas, hier/aujourd'hui/demain*), on se prive de la possibilité de relier le sujet égotique, pleinement individualisé, aux autres formes d'apparition de la subjectivité, beaucoup plus discrètes et diffuses, mais effectives. Ici se trouve sans doute la limite des approches énonciatives en termes de marques [...] Car les plus claires (cf. les embrayeurs par exemple) deviennent aussi les arbres cachant la forêt, où se trouvent tous les autres modes de positionnement linguistique de la subjectivité. En particulier, le sujet expérientiel ne trouve aucune place dans ce tableau de la subjectivité, qui fonctionne en tout (le sujet est pleinement actualisé dans la marque de première personne, et dans l'*ici* spatial), ou rien (on postule bien une approche anthropologique et expérientielle, mais elle ne s'appuie sur aucune forme identifiable de subjectivité, cf. Barbéris, in : Détrie, Siblot et Verine, 2001, p. 330).

C'est donc pour rétablir la balance en faveur d'un continent peu exploré que nous optons en faveur d'une déliaison *théorique* des actualisations, pour mieux rendre compte des *dynamiques pratiques* de la mise en scène énonciative dans un cadre radicalement dialogique. Le choix d'une énonciation embrayée n'implique pas nécessairement que l'énoncé soit empreint de traces nombreuses de subjectivité, hors de celles qui, évidemment, renvoient au *ego, hic et nunc* ; de même, le choix d'une énonciation désembrayée (englobant l'énonciation historique et l'énonciation théorique) n'implique pas qu'en l'absence bien réelle de marques de l'appareil formel de l'énonciation, la subjectivité ne trouverait pas à s'exprimer. Ainsi, les exemples [01] et [02], tout en appartenant à des plans d'énonciation non embrayés, comportent maints subjectivèmes, à la différence de [06] et [07] ; de même ; l'énonciation personnelle s'accommode d'énoncés plus ou moins saturés de subjectivèmes [04] ou d'énoncés dans lesquels ils tendent vers une présence idéalement nulle [05], aux fins de produire un énoncé aussi objectif que possible, pour en augmenter la crédibilité :

Plans d'énonciation					
Énonciation embrayée/actualisée			Énonciation non embrayée (ou désembrayée <sup>1</sup> )		
Énonciation personnelle		Énonciation historique		Énonciation théorique	
[04]	[05]	[06]	[01]	[07]	[02]
<i>subjectivante</i>	<i>objectivante</i>	<i>objectivante</i>	<i>subjectivante</i>	<i>objectivante</i>	<i>subjectivante</i>
Plans d'expression du sujet modal					

[04] J'ai essayé, pour ma part, j'essaie encore de me mettre en règle, de plus en plus profondément, avec cette terrible expérience<sup>2</sup>, et de sauver d'un certain désastre ce qui mérite de l'être. Je n'ai pas cessé, depuis la guerre et l'occupation, de tirer les conséquences de ce déchirement et j'ai toujours cru que Breton le partageait. Bien qu'il le nie aujourd'hui, j'avoue qu'il m'est difficile de le croire (Camus, *Actuelles II*, Gallimard, p. 44).

[05] Je roulais sur la file de droite. J'avais mis mon clignotant droit et m'apprêtais à tourner à droite dans la rue Tronchet quand le véhicule B a déboîté de l'emplacement réservé au stationnement sur le côté droit de la chaussée, sans avoir mis son clignotant, et [m'a percuté sur la gauche<sup>3</sup>] a percuté [mon] le véhicule A sur le côté avant droit (voir croquis) (Constat amiable).

[06] Arrivés au sommet de la dune, Pencroff et ses deux compagnons, sans autres outils que leurs bras, dépouillèrent de ses principales branches un arbre assez malingre, sorte de pin maritime émacié par les vents ; puis, de ces branches, on fit une litière qui, une fois recouverte de feuilles et d'herbes, permettait de transporter l'ingénieur (Verne, *L'île mystérieuse*, t1, Le Livre de poche, p. 94).

[07] Métonymie : L'une des principales figures du discours, avec la métaphore, depuis l'Antiquité grecque. La métonymie désigne globalement les opérations rhétoriques touchant la combinatoire des

<sup>1</sup> L'énonciation non embrayée ou désembrayée désigne le même phénomène, mais le deuxième qualificatif indique la situation fondamentalement dominante de l'énonciation embrayée à partir de laquelle le locuteur effectuerait des opérations de débrayage.

<sup>2</sup> Camus évoque « un certain nihilisme », propagé par les surréalistes, qui joua un rôle négatif en désarmant certains dans leur lutte contre les fascismes.

<sup>3</sup> Fragments entre crochets biffés.

termes au sein des énoncés. Au degré fort, ces opérations rhétoriques sont de nature tropique (substitution de termes). Au degré faible, elles concernent le fonctionnement non-tropique du langage (Marc Bonhomme, in : Charaudeau & Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. p. 379).

De même que le locuteur a le choix d'une énonciation embrayée ou désembrayée, il a le choix, dans ces deux plans d'énonciation, de donner à ses propos un tour subjectivant ou objectivant. Ces dernières marques dépendent moins du choix d'un plan d'énonciation que de contraintes génériques (voire stylistiques) qui ne se situent pas au niveau d'abstraction des plans d'énonciation : le choix *du ego hic et nunc* s'accompagne de nombreux subjectivèmes en [04] parce qu'il s'agit d'un écrit polémique ; ces subjectivèmes sont éliminés de [05], du fait du genre du constat amiable. La déliaison locuteur/énonciateur est fondamentale : si un énoncé monologique (pour autant que ce type d'énoncé ne soit pas un artefact) comporte un locuteur et un énonciateur en syncrétisme, en revanche, les énoncés dialogiques, qui sont la norme, comportent plus d'énonciateurs que de locuteurs, surtout dans les cas de dialogisme interne, c'est-à-dire dans les cas où les PDV sont exprimés dans des « phrases sans parole », comme le point de vue des sans culottes en [01] ou des âmes haute et basse en [02].

### 3. Tensions dans les relations locuteur/énonciateur chez Ducrot 1984... et 1980

À la différence de Benveniste, Ducrot (1984) propose une définition de l'énonciation qui se situe dans l'optique d'une énonciation interne, en rupture avec la problématique de la référence extra-linguistique. Parallèlement aux acceptions antérieures de l'énonciation comme « activité psycho-physiologique impliquée dans la production de l'énoncé (en y ajoutant éventuellement le jeu d'influences sociales qui la conditionne) » ou comme « produit de l'activité du sujet parlant, c'est-à-dire un [...] 'énoncé' » (Ducrot, 1984, p. 178), Ducrot privilégie :

L'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. C'est cette apparition momentanée que j'appelle 'énonciation'. On remarquera que je ne fais pas intervenir dans ma caractérisation de l'énonciation la notion d'acte – a fortiori, je n'y introduis donc pas celle d'un sujet auteur de la parole et des actes de parole. Je ne dis pas que l'énonciation, c'est l'acte de quelqu'un qui produit un énoncé : pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse, et je ne veux pas prendre position, au niveau de ces définitions préliminaires, par rapport au problème de l'auteur de l'énoncé. Je n'ai pas à décider s'il y a un auteur, et quel il est (Ducrot, 1984, p. 179).

Les distinctions entre *sujet parlant*, *locuteur* et *énonciateur* puis entre *locuteur-L* (responsable de l'énonciation considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété) et *locuteur-λ* (ou « être du monde ») confirment que Ducrot se situe dans l'optique d'une *scénographie énonciative interne à l'énoncé*, avec des repérages abstraits, le discours véhiculant des points de vue pris en charge par le locuteur d'autres qui ne le sont pas, selon une hétérogénéité constitutive du dire. En d'autres termes, le point de vue théorique choisi implique de ne plus rabattre l'énonciateur sur le locuteur, mais de lui donner un espace distinct.

La disjonction locuteur/énonciateur repose sur l'idée que si tout locuteur (en tant qu'il est à l'origine locutoire d'un énoncé en situation) est bien énonciateur (c'est-à-dire en tant qu'il assume le contenu propositionnel de l'énoncé), en revanche, tout énonciateur n'est pas nécessairement locuteur : ainsi des points de vue véhiculés dans un énoncé, mais non pris en charge par le locuteur, comme un énoncé ironique, ou un énoncé doxique, ou un point de vue narratif dans un récit hétérodiégétique (cf. Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 226), comme en [08], dans cet incipit d'*Une vie*. Ducrot fait remarquer que même si Jeanne n'est pas à l'origine d'une parole, l'énoncé, raconté par le locuteur premier (le narrateur), envisage cependant les faits du point de vue de Jeanne, motivant l'acte par une impatience de partir, et indiquant par les choix de référenciation que cette dernière est déçue (cf. « mais », le sémantisme du verbe « cesser », la négation, etc.) :

[08] Jeanne, ayant fini ses malles, s'approcha de la fenêtre, **mais** la pluie ne cessait pas (in : Ducrot, 1980a, p. 20)

Ainsi, Jeanne est énonciateur, sans être locuteur ; la voix du narrateur accueille dans un récit qui relève de l'énonciation historique l'expression d'une subjectivité qui n'est pas celle du locuteur premier, et qui, de surcroît, s'exprime dans le cadre du *il + autrefois + là-bas* (Banfield, 1995). Bref, on se trouve face à une subjectivité doublement déconnectée, d'une part du locuteur premier, d'autre part du *ego hic et nunc*.

Ce sont de tels paradoxes, ou, plus encore, les énoncés avec des négations ou des présuppositions, qui amènent Ducrot à distinguer une instance d'énonciation interne à l'énoncé

déconnectée de l'activité de locution :

Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (Ducrot, 1984, p. 205)

J'appelle « énonciateurs » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles (Ducrot, 1984, p. 204)

Ducrot définit solidairement l'énonciateur et le point de vue. Toutefois, derrière l'implication réciproque des termes (pas de point de vue sans énonciateur, pas d'énonciateur sans point de vue), les deux concepts ne fonctionnent pas au même niveau, la notion de point de vue n'étant pas aussi fondamentale que le concept d'énonciateur, mais jouant plutôt un rôle ancillaire dans la définition de l'énonciateur en tant que ce dernier est désormais disjoint du locuteur.

On en veut pour preuve l'absence de critères sémantiques dans la définition du point de vue. Les parasyonymes « point de vue », « position », « attitude » disent éloquemment que l'expression « point de vue » n'a pas plus d'importance que les deux autres et que l'important est que le point de vue ne passe pas par « des paroles » : la définition est syntaxique et énonciative : un point de vue est la combinaison *modus ~ dictum*<sup>1</sup>, et, sur le plan énonciatif, il renvoie à un énonciateur qui n'est pas locuteur, s'il n'est pas exprimé dans une parole.

Il est indéniable que la structure *modus ~ dictum*, héritée de Bally, n'est pas solide sur le plan linguistique : comme le remarque Ducrot, la notion de modalité « présuppose que l'on puisse séparer, au moins en théorie, l'objectif et le subjectif. Notamment elle exige qu'il y ait une part isolable de la signification qui soit pure description de la réalité » (Ducrot, 1993, p. 113). Ducrot poursuit ses mises en garde théoriques en notant que « ce qu'on appelle *idée, dictum, contenu propositionnel* n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de position » (Ducrot, 1993, p. 128)<sup>2</sup>.

Il faut donc rechercher le point de vue non seulement dans le *modus*, mais aussi dans le *dictum*, puisque les choix qui président au mode de donation des référents sont hautement révélateurs du point de vue de l'énonciateur, indépendamment des commentaires du locuteur figurant dans le *modus*. Dans ces conditions, la notion d'énonciateur est d'abord utile pour rendre compte du dialogisme interne des énoncés, quand les points de vue ne renvoient pas à des locuteurs enchâssés dans le discours du locuteur premier ou à des interlocuteurs. Elle comporte également une dimension pragmatique forte, dans la mesure où les points de vue, en fonction du mode de donation des référents discursifs, orientent fortement les interprétations à partir d'instructions codées en langue. Toutefois, l'avancée théorique que représente cette mise en scène des énonciateurs à l'origine des contenus propositionnels des locuteurs soulève de nouvelles questions relatives aux relations entre locuteur et énonciateur, dès lors que les énonciateurs sont ainsi réévalués et distingués du locuteur, selon la diversité des mises en scène énonciatives (Vion, 1998). Sur ce plan, la théorie énonciative de Ducrot mérite d'être interrogée sur trois points essentiels :

- Tout d'abord, comment concilier l'idée que le PDV oriente les interprétations avec le refus de donner aux énonciateurs la possibilité d'émettre des actes de langage ?
- Ensuite, comment rendre compte des énoncés complexes, voire de textes en se limitant à une définition de l'énonciateur comme la source d'un contenu propositionnel, sans se poser la question d'une typologie des sources énonciatives à l'origine des contenus propositionnels ? La question de la saturation sémantique des énonciateurs, autrement dit

<sup>1</sup> « Un pdv est constitué d'un *modus* (MS) et d'un *dictum* (DM) » (Kronning 1993 : 294). De même, Nølke (1994, p. 149) conçoit « la structure interne des points de vue comme constituée de deux parties : un contenu propositionnel et un jugement qui porte sur ce contenu ».

<sup>2</sup> Il découle de ces mises en garde que si la notion de *dictum* (ou de contenu propositionnel, ou de dénotation) peut être maintenue, c'est en considérant que les sujets parlants ont effectivement besoin, comme condition de possibilité de l'utilisation du langage dans la relation intersubjective, de faire comme si les mots avaient un sens bien défini, comme si les propositions et états du monde renvoyaient à des discours et à des référents stables et transparents, voire à des contenus objectivants (Vion, 2001, p. 344).

de l'image de la subjectivité (ou du sujet modal) que l'on peut reconstruire à partir de la référenciation des objets du discours, est importante sur le plan interprétatif, car tous les énonciateurs ne se valent pas, certains sont plus importants que d'autres, prenant en charge plusieurs contenus propositionnels qui sont sous leur portée. Cette deuxième question vise à répondre à la question de la hiérarchisation des énonciateurs. Elle fournit aussi des éléments de réponse pour la question suivante.

- Enfin, quelles sont les relations que le locuteur noue avec les énonciateurs qui composent son discours ? Peut-on déceler des marques d'accord ou de désaccord explicites ? Comment rendre compte de ces relations en l'absence de marques explicites ? Question qui est cruciale dès lors qu'un énoncé convoque une multitude d'énonciateurs, et que l'on ne se satisfait pas de l'idée d'une mise en scène énonciative qui évacuerait les sujets parlants.

### 3.1. Locuteur, énonciateur et actes de langage

Ducrot (1980) attribue aux énonciateurs la responsabilité des actes de langage (AL), ce qu'il leur dénie en 1984 (cf. Larcher, 1998, p. 208) :

Enfin, je ne dis plus que les énonciateurs accomplissent des actes illocutoires, comme l'assertion, mais que l'énonciation attribuée au locuteur est censée exprimer leur point de vue, leur attitude, leur position (Ducrot, 1984, p. 153).

Je ne peux plus attribuer aux énonciateurs un acte illocutoire comme l'affirmation – les énonciateurs n'étant liés à aucune parole. (Ducrot, 1984, p. 215).

Ainsi Ducrot (1984) abandonne l'idée qu'il puisse y avoir unicité d'énoncé et pluralité d'actes illocutoires, comme c'était le cas dans « l'ordre sera maintenu coûte que coûte », dans lequel Ducrot voyait deux actes illocutoires, l'un de promesse, envers les bons citoyens, que l'ordre sera maintenu, l'autre de menace, envers les mauvais citoyens fauteurs de troubles, que le pouvoir sera sans pitié dans les opérations de « maintien de l'ordre ». Or cette manière de voir (Ducrot, 1980) reste toujours convaincante, à la condition de spécifier le fonctionnement des actes de langage. Ducrot 1984 propose à la fois un pas en avant avec sa fameuse disjonction locuteur/énonciateur, et dans le même temps procède à un pas (ou deux) en arrière, en indiquant que ce n'est que le locuteur qui est responsable de la prise en charge énonciative, puisque c'est le seul qui *parle*. Rien apparemment à objecter à cela, parler, c'est émettre des AL, mais la réciproque est-elle également vraie ? N'y aurait-il pas un mode spécifique de prise en charge, pour l'énonciateur, dans les cas de disjonction locuteur/énonciateur ? Dès lors que le point de vue ne se limite pas à sa seule dimension constative, mais intègre un faire voir, un faire penser, un faire dire, un faire agir, fût-ce indirectement (cf. l'effet-point de vue, Rabatel, 1998, 2004e), dès lors que les énoncés cumulent une valeur descriptive, dénotant des états de fait et une valeur interprétative exprimant les jugements de l'énonciateur envers les objets du discours dénotés (Rabatel, 2003d), ces derniers équivalent à un acte de langage indirect : même si le point de vue de l'énonciateur s'exprime dans une phrase sans parole, sa dimension argumentative indirecte lui confère cette valeur d'acte, motivant les actions de l'énonciateur, et, éventuellement, les réactions des coénonciateurs.

C'est le cas de [08] : cet énoncé n'est pas purement descriptif, il exprime indirectement un acte expressif, indiquant le vif souhait de sortir de Jeanne. Bref, les prédications de [08] sont à la fois descriptives d'un certain état du monde (qui inclut le sujet) : [08] = [il pleut] – ou : [il continue de pleuvoir]. Elles sont aussi interprétatives en ce qu'elles sont assimilables à un point de vue du sujet sur l'état du monde : [08] = [je veux sortir]. L'énonciateur muet de [08], Jeanne, est bien l'auteur d'un AL indirect promissif, puisque l'énoncé doit être interprété comme une volonté de sortir. Certes, l'AL indirect est ici moins conventionnel que « il fait chaud » (pour « ouvre la fenêtre »), mais il est interprété comme AL indirect, dans le cas d'assertions feintes. Et c'est notamment (voire essentiellement) la saisie de cet AL indirect qui permet d'interpréter correctement l'énoncé sur la base d'une saturation sémantique du sujet modal. Car Jeanne ne se réduit pas à un seul foyer de perception, autrement dit à un pur centre scopique, elle est présentée ici, du fait même de la référenciation de sa perception, comme un sujet praxéologique : en ce sens, il est indéniable que l'évaluation de sa perception, dans son amont comme dans son aval, est partie intégrante d'un schéma actionnel, reposant sur des schèmes d'expérience pratique orientés vers un but.

Ces AL indirects assumés par des énonciateurs non locuteurs ne se rencontrent pas seulement dans la fiction. Prenons par exemple un énoncé tel que « *A mais B* », dans lequel le locuteur donne son accord à *A* et prend totalement en charge *B* (Carel, 2002, p. 174)<sup>1</sup>. Priver les énonciateurs de la possibilité d'émettre des AL paraît en contradiction avec la valeur argumentative intrinsèque des contenus propositionnels. De plus, comme Ducrot (1993) le dit expressément, il est difficile d'isoler le contenu propositionnel d'un *dictum* d'une orientation argumentative qui existe toujours déjà dans les choix de dénomination et de sélection du *dictum* (cf. *supra*). Si, dans « *A mais B* » le locuteur donne son accord à *A*, c'est pour en reconnaître la pertinence du point de vue, du moins sous certaines conditions. En ce sens, le point de vue de *A* équivaut à un AL car il invite, sous certaines conditions, à conclure *donc R*. Certes, en prenant totalement en charge le point de vue de *B*, comme point de vue hiérarchiquement supérieur à *A*, le locuteur émet bien un AL. Mais cet AL du locuteur n'empêche pas l'existence d'AL subordonnés des énonciateurs : d'abord celui de *A*, puisque le contenu propositionnel de *A* présente une certaine force argumentative invitant à conclure *donc R* ; ensuite celui de *B*, qui s'avère d'une force argumentative supérieure en faveur de la conclusion *donc non R*. Bref, il faut distinguer d'une part le fait que *L* adopte le point de vue de l'énonciateur *B*, et d'autre part l'existence de points de vue subordonnés des énonciateurs *A* et *B*.

Ducrot, en privilégiant dans ses analyses des énoncés courts articulés autour de questions logiques et argumentatives (négation, réfutation, présupposition, etc.), se satisfait d'une définition en creux de l'énonciateur, comme source d'un point de vue, et privilégie les relations logiques et argumentatives entre ces points de vue, indépendamment de leur source, contingente par rapport aux valeurs logiques. Cette situation, qui réduit l'énonciateur à des contenus propositionnels porteurs de valeurs argumentatives en langue explique que le recours à des valeurs argumentatives rapportées à des acteurs discursifs paraisse superflu. Il nous semble au contraire que cette saisie des acteurs discursifs que sont les énonciateurs est indispensable<sup>2</sup>, car c'est bien par rapport à leur mise en scène que se nouent les interactions verbales. Cette saisie des énonciateurs semble également précieuse en ce qu'elle contrebalance les représentations énonciatives de la toute puissance du locuteur (cf. l'image du « grand « manietout » », chez Vincent, 2003), toute puissance qui mérite d'être interrogée, comme toute représentation du sujet idéal et désincarné de la langue, doté d'une compétence universelle et absolue, tel qu'on le trouve dans le sujet générique ou autonome du structuralisme, notamment dans le générativisme, ou encore dans certaines conceptions de l'énonciation.

### 3.2. Variabilité de la saturation sémantique des énonciateurs

Comme on vient de le voir, le concept d'énonciateur reste très abstrait chez Ducrot (1980 et 1984) ainsi qu'il appert des énonciateurs à l'œuvre dans les exemples avec le connecteur *mais* « *A mais B* » ou avec des énoncés négatifs (cf. l'exemple « ce mur n'est pas blanc ») ou des présupposés (un énonciateur prenant en charge l'énoncé présupposé qu'il existe un mur, etc.), et comme cela est encore plus net dans les développements actuels de la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), les points de vue dépendant de l'orientation argumentative d'une dénomination (Ducrot/Carel). Une telle abstraction n'est pas un problème pour des exemples avec présupposition ou négation ; en revanche, si on sort du cadre des énoncés et qu'on aborde des textes (narratifs ou argumentatifs), comme pour l'incipit d'*Une vie*, alors la question de la saturation sémantique de l'énonciateur vient au premier plan, parce que le locuteur ne se contente pas de mettre en scène des énonciateurs abstraits à la source d'un contenu nié ou présupposé, mais les fait prendre en charge par un sujet de l'énoncé doué de plus ou moins de consistance, ce qui pose la question de savoir quelle est la nature exacte des relations entre le locuteur et les différents énonciateurs qui affluent dans son discours. La proposition des théoriciens de la théorie SCandinave de la Polyphonie LINGuistiquE (scapoline) de doubler l'énonciateur par l'instance des « êtres discursifs » correspond à un souci de prise en compte de l'importance de l'incarnation sémantique de tel ou tel énonciateur.

<sup>1</sup> Plus loin, Carel ajoute, à propos de cet accord qui n'équivaut pas à une prise en charge que ce type d'accord renvoie à la manière dont sont exprimés les présupposés « et plus généralement les contenus dont on ne tire rien discursivement » (Carel, 2002, p. 183).

<sup>2</sup> L'approche désincarnée de l'énonciateur était en congruence, chez Ducrot, avec l'accent mis sur le locuteur en tant que tel (« moi-maintenant-auteur de l'énoncé ») par rapport au locuteur  $\lambda$  (« moi-maintenant-objet du discours »). Il est intéressant de remarquer que, parallèlement à notre insistance actuelle sur l'énonciateur et notamment l'énonciateur principal (cf. *infra*), certaines analyses linguistiques contemporaines revalorisent le locuteur  $\lambda$ , dans le cadre de ses relations avec le locuteur en tant que tel : cf. l'analyse de l'atténuation chez Haillet (2004, pp. 12-13).

Selon les versions les plus récentes de la scapoline, les **points de vue (pdv)** sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite 'avoir le pdv'<sup>1</sup>. Les sources sont des entités abstraites appelées les énonciateurs. Les **êtres discursifs (ê-d)** sont des entités sémantiques susceptibles de saturer les énonciateurs ; ils sont responsables des pdv exprimés (Nølke & Olsen, 2000, p. 50). Les **êtres discursifs (ê-d)**, qui n'existent que par rapport aux pdv, peuvent être loc virtuels (e.g. les personnages susceptibles de prendre la parole) ou non locuteurs, comme les stéréotypes, les discours de la loi, de l'opinion publique (Nølke & Olsen, 2000, p. 53). Enfin, le Locuteur construit les ê-d comme des images des participants du discours et les relie (par les *liens*) aux divers pdv qu'il présente dans son énoncé. Les liens énonciatifs (les **liens**) relient les ê-d aux pdv ; ces liens se subdivisent en liens de responsabilité et de non responsabilité, c'est-à-dire que dans le premier cas, le loc assume le pdv, tandis que dans le second il rapporte un pdv qui n'est pas le sien (Nølke, 2002, p. 217).

Le diagnostic du caractère trop abstrait des énonciateurs chez Ducrot a conduit certains à considérer que l'énonciateur était une instance inutile :

la présence même de plusieurs PDV est suffisante en soi pour rendre compte de la polyphonie d'un énoncé, sans qu'on les attribue à différents 'émetteurs'. Il n'est donc pas théoriquement économique de garder les énonciateurs dans ce cadre.

[...] En linguistique, il suffit donc qu'on identifie les divers PDV dans un énoncé ou un micro-texte et que l'on désigne le PDV pris en charge par le locuteur. Pour une analyse littéraire, il s'agit de rattacher ces PDV aux personnages ou au narrateur (Norén, 2000, p. 37).

Il est pourtant coûteux de rejeter l'énonciateur au profit d'un point de vue réduit au contenu propositionnel, surtout si c'est pour rajouter par après les êtres discursifs. D'autant que l'ajout d'une instance intermédiaire complique inutilement les mécanismes interprétatifs et que, sur le fond, le degré d'incarnation des êtres discursifs ne fait qu'indiquer le degré d'incarnation des énonciateurs eux-mêmes. La complexité des empilements énonciatifs est de peu de rendement sur le plan explicatif, comme le montrent les empilements<sup>2</sup> de pdv censés rendre compte d'un extrait de *La Chatte* (cf. notamment dans Fløttum et Norén, 2002, p. 88). C'est pourquoi nous proposons d'en rester aux instances de locution et d'énonciation, et considérons que l'énonciateur est susceptible d'être plus ou moins incarné... comme le locuteur d'ailleurs, dans « je dis que P », « on dit que P », « il est bien connu que P », etc.

De plus, pour éviter l'écueil de ces empilements énonciatifs qui distinguent autant d'énonciateurs que de contenus propositionnels, il semble plus économique en réception comme en production de regrouper les contenus propositionnels co-orientés, dont les subjectivèmes relèvent d'une vision et d'une direction d'ajustement convergentes. Ce choix théorique est directement tributaire des corpus traités : dès qu'on dépasse le cadre des énoncés limités à la phrase simple ou à la phrase complexe, pour s'intéresser à des phrases multiples ou à des textes, la question de la définition du point de vue par la source énonciative du CP, et non plus par le seul CP, paraît inévitable<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur le plan syntaxique, les pdv sont (normalement) indiqués par la phrase ; ils forment le corps de la structure polyphonique. Les **pdv simples** sont indépendants des autres pdv (par exemple « ce mur est blanc »). Ils se composent d'un contenu propositionnel et d'un *modus* (jugement porté sur le cp) : dans l'exemple précédent, pdv 1 a le cp : 'ce mur est blanc' et le *modus* = 'il est vrai que'. Il existe deux types de pdv complexes : les **pdv hiérarchiques** : cf. pdv2 dont la structure est 'pdv1 injustifié' (ainsi de « ce mur n'est pas blanc », le pdv2 indiquant qu'il est faux de dire que « ce mur est blanc »). Les pdv relationnels relient les pdv simples ou complexes entre eux, cf. les énoncés comprenant des connecteurs. (Nølke 2002, p. 218 ; cf. également Nølke & Olsen, 2000, p. 51).

<sup>2</sup> Leur fluctuation est certes une gêne, mais c'est le tribut des recherches en cours ; en revanche, le coût du traitement cognitif de ces empilements est un réel problème.

<sup>3</sup> C'est du moins la proposition que nous faisons, depuis nos premiers travaux sur le point de vue (PDV), quand bien même ces derniers ne portaient que sur des comptes rendus de perception. Il est certain que le PDV ne se limite pas aux perceptions : c'est une des raisons de l'extension que nous avons donné à la notion, à partir de sa nature dialogique, en confrontant les comptes rendus de perception au monologue intérieur (Rabatel, 2001a), puis aux formes du discours rapporté (Rabatel, 2003a, b et c). Au demeurant, le cadre du discours rapporté (ou représenté), même étendu à des phénomènes dialogiques qui débordent des formes conventionnelles du discours représenté, est loin de prendre en compte la totalité des phénomènes relevant du PDV... Quoi qu'il en soit, les majuscules renvoient à un point de vue appréhendé par une instance énonciative susceptible de subsumer plusieurs contenus propositionnels, tandis que le point de vue, en toutes lettres, renvoie à l'approche ducrotienne, qui peut se résumer par l'équivalence, 1 CP = 1 point de vue.

Les textes se composent ainsi de paquets de contenus propositionnels qui peuvent avoir des contenus thématiques divers, comme en [01] : les CP évoquent *de Launay*, *de Flesselles*, puis des sans-culottes : plutôt que considérer que ce texte comporte autant d'énonciateurs que de CP, il semble plus simple de rassembler ces CP convergents sous l'autorité de l'énonciateur second qu'est le je narré, dans la mesure où ils participent tous de l'acte d'accusation muet de la révolution. De même, en [02], le locuteur premier met-il en scène deux énonciateurs seconds, « âme basse » vs « âme haute » (auxquels se rattachent des paquets de contenus propositionnels antithétiques), les termes valorisants (point de vue de l'âme haute) et dévalorisants (point de vue adverse) renseignant sur la consonance du locuteur premier avec l'âme haute et la dissonance envers l'âme basse.

### 3.3. Hiérarchisation des pdv et prise en charge des pdv par le locuteur : la question du principal

La dernière question que soulève la conception de l'énonciation de Ducrot (1984) concerne le statut du locuteur et sa relation aux énonciateurs. Le locuteur est réduit à un metteur en scène, répartissant la parole entre différents énonciateurs. Cette conception de la mise en scène énonciative fait du locuteur, sinon une instance vide, du moins l'organisateur abstrait et quasi fantasmagorique des relations avec les énonciateurs qui traversent son discours, sans que le locuteur soit aisément saisissable. D'une façon significative, le locuteur est partout, à travers sa mise en scène des énonciateurs, et nulle part, pour son propre compte, tellement la relation du locuteur à l'énonciateur est floue sous l'angle des mécanismes de prise en charge. Il en résulte que le locuteur choisit de parler à travers des simulacres, des « fluctuations permettant au sujet de jouer à cache-cache avec des opinions, de les camper, de disparaître, de jouer une position en mineur ou en contrepoint, puis de se réapproprié plus ou moins violemment une place énonciative dominante » (Vion, 1998, p. 199). Or, pour comprendre la stratégie discursive du locuteur, il faut pouvoir hiérarchiser les relations du locuteur avec les énonciateurs qu'il met en scène.

La minoration des énonciateurs réduits à des porteurs de contenus propositionnels entraîne une sur-valorisation du locuteur, considéré comme un grand metteur en scène « manie-tout », difficilement saisissable, auquel il est malaisé d'assigner un point de vue qui le caractérise en propre. Il y a là un risque de dérives idéalistes certaines, car, en donnant au locuteur le statut d'UN metteur en scène, répartissant la parole entre différents personnages (énonciateurs), on fait du locuteur une instance vide, seul lieu fantasmagorique de postures, qui le traversent, mais qui ne le constituent guère, sinon par l'activité même de parole. Le risque est d'alimenter les représentations de « sa majesté » le 'sujet' qui perdurent derrière le paravent de la polyphonie ou de l'hétérogénéité. C'est le reproche qu'Authier-Revuz adresse à toutes les représentations (« théâtre », « mise en scène », « jeux de rôle ») qui, en dernière instance, laissent intacte (voire alimentent) une représentation volontariste et toute puissante du sujet à travers les manipulations de la communication : ainsi persiste la toute-puissance de l'un derrière la mise en scène du multiple, comme à travers une représentation de l'autre qui, si l'on minore la dimension interactive d'une communication qui se co-construit, peut s'accommoder sans peine des représentations de l'interaction comme manipulation, à partir d'un vouloir-dire surplombant (Authier-Revuz, 1998, p. 69). Authier-Revuz plaide en ce sens pour une hétérogénéité radicale, elle-même fondée sur une conception du sujet qui emprunte à Freud et à Lacan, comme sujet toujours décentré, clivé, divisé, y compris dans son illusoire position de maîtrise (Authier-Revuz, 1998, p. 71).

Il est donc indispensable de hiérarchiser les relations entre énonciateurs, sans alimenter le fantasme d'un moi tout puissant. Par sa réflexion sur les rôles et les cadres participatifs, Goffman propose des outils pour hiérarchiser les phénomènes d'hétérogénéité polyphonique intérieurs à la parole autour de la notion de « footing » : soit L s'engage dans le dit (*be an author*) dont il est à l'origine (en quelque sorte l'équivalent du locuteur choisissant l'énonciation personnelle de Benveniste) ; soit il se réfère à d'autres sources assumant l'énoncé (*be an animator*), explicitement (« X », « nous », « on ») ou implicitement (dictons, proverbes) ; parmi ces postures, émerge souvent la voix d'un *principal* (cf. la voix de la Loi) qui n'a pas forcément de nom (Goffman, 1981, p. 144), qui exerce une certaine autorité, cependant que la *figure* correspond à l'image de soi dans le discours (cf. Plantin, 2002, p. 259). Il est tentant d'interpréter le principal comme la source d'un PDV qui s'exprimerait

sous la forme de l'effacement énonciatif<sup>1,2</sup>, qui convient particulièrement bien à l'exposition des jugements d'autorité, de la doxa, qui se donnent l'apparence d'énoncés objectivants pour éviter que leur contenu soit contesté par leurs destinataires.

L'idée de dégager un *principal* est très utile, car elle fournit un point d'appui à la nécessaire hiérarchisation des énonciateurs qui sont sur la scène. Pour notre part, le *principal* ne se détermine pas essentiellement par le contenu (discours de la Loi, de la Science, de l'Autorité), ni même par les mécanismes linguistiques d'effacement énonciatif ; il se définit par le fait que c'est lui qui correspond au PDV<sup>3</sup> du locuteur en tant que tel et du locuteur être du monde, et au-delà de lui, au sujet parlant : en d'autres termes, c'est par rapport à ce principal que le locuteur engage son PDV, et c'est par rapport à ce PDV qu'on sera(it) susceptible de lui demander des comptes, le cas échéant. En ce sens, le *principal* correspond à la symbiose du locuteur et de l'énonciateur. Ce syncrétisme est marqué tantôt par :

- des modalités (au plan du *dictum*) et des modalisations (au plan du *modus*), selon la distinction proposée par Vion (2003), notamment des modalités appréciatives (cf. en [02], la qualification du PDV de l'âme haute) ;
- des marques de distanciation explicites (cf. en [01], la mention ironique des sans culottes) ;
- des marques de connexion de nature syntaxique-hiérarchique, selon la terminologie de Hagège (cf. « A mais B »).

Dans un contexte interactionnel, tout particulièrement dans les interactions orales (mais aussi à l'écrit, en contexte de discours rapporté), il est envisageable que l'énonciateur principal soit aussi celui par rapport auquel se déterminent les autres locuteurs/énonciateurs, anti ou co-orientés par rapport au principal ; en ce cas, entrent en jeu des marques interactionnelles, notamment lorsque les locuteurs co-produisent un PDV commun, partagé (coénonciation), ou lorsque le PDV d'un des locuteurs s'impose à son partenaire, qui le reprend, l'amplifie, sans pour autant partager nécessairement ce PDV qui, par sa position surplombante, peut être considéré comme un surénonciateur : cf. Rabatel (2003b, 2004b).

Dans les cas de marquage explicite, on dira que le lien entre le locuteur et l'énonciateur est un lien de responsabilité ou de non responsabilité. Dans les cas où ces marques font défaut, on parlera de dissonance ou de consonance : ainsi, en [05] et en [08], le locuteur narrateur est en consonance par défaut avec l'énonciateur, dès lors qu'aucune dissonance ne se fait entendre, dans le cadre générique du constat amiable ou du récit réaliste. On propose de noter ce syncrétisme par une barre oblique réunissant le locuteur primaire et cet énonciateur primaire, soit L1/E1.

La question du *principal* n'est pas seulement importante pour les cas où les énonciateurs réfèrent à des pdv anti-orientés, elle est importante y compris dans les cas où les énonciateurs réfèrent à des PDV co-orientés : dans « l'ordre sera maintenu coûte que coûte » la promesse comme la menace n'ont pas les mêmes destinataires : il est possible d'interpréter l'énoncé comme un engagement ferme (le caractère certain de la menace étant alors la condition de la réalisation de la promesse) ou comme une rodomontade (cf. C. Pasqua, qui, alors qu'il était ministre de l'intérieur du gouvernement Balladur, avait déclaré vouloir « terroriser les terroristes » corses). La détermination du principal est cruciale lorsque les discours sont (re)s(t)itués dans leur contexte de production, car elle engage des jugements voire des actions différentes selon le sens que les destinataires donneront au message. Certes, nous n'avons pas la naïveté de croire que le discours des locuteurs se réduit en dernière instance à un *principal*, au détriment de la richesse (et des avantages pragmatiques) du feuilleté énonciatif : mais il s'agit de ne pas céder aux vertiges de l'analyse qui démultiplient les instances, les positions et les rôles, et cantonnent le langage dans un pur jeu intellectuel sans prises sur le réel. La langue n'est pas simplement un système désincarné, c'est un moyen de communication et d'action.

---

<sup>1</sup> Avec les passivations, impersonnalisations, infinitivations ou nominalisations fréquentes dans ce plan d'énonciation non embrayé, cf. Rabatel (2004a).

<sup>2</sup> Il est toutefois gênant, eu égard à cette hypothèse, de loin la plus plausible, que le « on » figure sous la rubrique *be an animator*.

<sup>3</sup> Cf. *supra*, note 3, p. 10.

L'ensemble des remarques et propositions précédentes peut être synthétisé comme suit :

[1] **INSTANCES** : Le **locuteur (L)** est l'instance qui profère un énoncé (dans ses dimensions phonétiques et phatiques ou scripturales), selon un repérage déictique ou selon un repérage indépendant d'*ego*, *hic et nunc*. L'**énonciateur (E)** est à l'origine d'un PDV. Proche du sujet modal de Bally, c'est l'instance des actualisations modales, ce qui signifie qu'elle assume l'énoncé, en un sens nettement moins abstrait que la prise en charge découlant de l'ancrage déictique. Toutefois, à la différence de Bally, et conformément à Ducrot (1993), ce sujet modal n'est pas seulement présent dans le *modus*, il est également présent dans les choix de dénomination, qualification, structuration du *dictum*. Dans un énoncé monologique, le locuteur est aussi énonciateur. Un énoncé dialogique en revanche, peut comporter plus d'énonciateurs que de locuteurs, comme dans le cas des mentions ironiques. Bref, si tout locuteur est énonciateur, tout énonciateur n'est pas nécessairement locuteur.

[2] **STRUCTURES** :

**HIÉRARCHISATION LOCUTEUR/ÉNONCIATEUR** : On notera par une majuscule, suivie du chiffre 1, le locuteur primaire et cet énonciateur primaire, lorsqu'il correspond en quelque sorte au *principal* (c'est-à-dire exprimant le PDV du locuteur L et  $\lambda$ , voire du sujet parlant), et par une barre oblique le syncrétisme de L1 et de E1. En situation dialogale, l'*alter ego* de L1 est noté par une majuscule, suivie du chiffre 2, ou 3 en cas de trilogie (et ainsi de suite dans les polylogues), et chaque syncrétisme est noté L2/E2, etc.

Dans un cadre dialogal ou dialogique, on notera respectivement, par une minuscule suivie du chiffre 2, **I2** et **e2** (ou **I3** et **e3**, etc.) les locuteurs et énonciateurs enchâssés (ou cités) dans l'énoncé du locuteur citant, et dans le point de vue originel à partir duquel se marquent les positions énonciatives divergentes. En ce sens, L et E sont :

- linguistiquement premiers, par rapport à l et à e qui occupent une posture seconde, puisque la deixis est calculée par rapport à L1, impliquant les transformations idoines dans le discours cité de I2 ;

- hiérarchiquement supérieurs à l et à e, sur le plan pragmatique, dans la mesure où L1 rend compte des PDV de I2 en fonction de ses propres intérêts de locuteur primaire.

Bref, si un énoncé comporte un centre déictique, en revanche il peut comporter plusieurs centres de perspective modaux.

**SATURATION SÉMANTIQUE ET HIÉRARCHISATION DES ÉNONCIATEURS** : Même si l'énoncé – *a fortiori* une suite d'énoncés –, comporte autant d'énonciateurs que de pdv (rapportés à des contenus propositionnels), ces derniers ne sont pas tous sur le même plan : ainsi, il est possible de rapporter plusieurs contenus propositionnels à des énonciateurs qui correspondent au sujet de l'énonciation (locuteur) ou à des sujets de l'énoncé (sujets modaux). Cela signifie que les symboles e2, e3 ne correspondent pas à chaque contenu propositionnel, mais à une source énonciative (plus ou moins saturée, sémantiquement). Autrement dit, par rapport à Ducrot, si chaque contenu propositionnel correspond bien à un énonciateur, ce dernier est capable de prendre en charge plusieurs contenus propositionnels qui sont sous sa portée. Ce regroupement de paquets de CP semble répondre à des besoins cognitifs d'économie et d'efficacité dans le traitement des informations.

[3] **LIENS SÉMANTIQUES** : les relations entre L1/E1 et I2/e2 relèvent :

- tantôt de la **responsabilité** ou de la **non responsabilité**, lorsque les relations sont explicites ;

- tantôt de la **consonance** ou de la **dissonance** (Cohn, 1990 ; Rabatel, 1998, chapitre 4), lorsque ces liens sont implicites. Dans les deux cas, ces liens sont graduels.

#### 4. Le jeu des points de vue du locuteur / énonciateur premier et des locuteurs / énonciateurs seconds dans *Le Monde*

Nous allons vérifier les avantages de la déliaison locuteur/énonciateurs en nous intéressant à la manière dont un texte de presse donne la parole à des locuteurs. La mise en scène de leurs points de vue affecte davantage les énonciateurs seconds que les locuteurs seconds, dans la mesure où le locuteur premier se retranche derrière la fonction de rapporteur et où les seconds voient certes leurs propos rapportés fidèlement, mais selon une mise en scène qui leur donne une signification nouvelle, notamment grâce à la réitération (cf. Rabatel, 2003b, c et d) et à une nouvelle contextualisation (Rabatel, 2005b) qui produisent des effets de distanciation ironique/critique en dévoilant ce que les locuteurs s'acharnent... à cacher.

Le corpus s'apparente à un embryon d'hyperstructure (Lugrin, 2000), occupant de façon autonome et homogène un bas de page, composé d'un titre (« qu'est-ce qu'être de droite aujourd'hui ? Huit personnalités de la majorité<sup>1</sup> livrent leur réponse »), de petits textes d'environ mille signes, et, en position médiane, d'une photo de l'interviewé assortie de la responsabilité au titre de laquelle il est interrogé (*Le Monde*, 1<sup>er</sup> novembre 2002). Le journaliste responsable

<sup>1</sup> J. Barrot, H. Gaymard, P-F. Mourrier, J.-F. Copé, A. Juppé, A. Madelin, F. Fillon et N. Sarkozy : ces personnalités, qui appartiennent toutes à l'UMP, ont été sélectionnées pour leur rôle dans l'actuel dispositif gouvernemental et parlementaire, ainsi que le précisent les légendes des photos, par exemple, pour Hervé Gaymard, « Ministre UMP de l'agriculture. Un des rédacteurs du programme de M. Chirac en 1995 et en 2002 », ou pour Pierre-François Mourrier, « Ex-directeur des études du RPR. Conseiller d'Etat ».

de la mise en page n'est l'auteur que du titre et des légendes des photos, il n'intervient pas sur les textes, sinon par une coupe dans le texte de P.-F. Mourrier et par le montage du texte de N. Sarkozy, d'après un récent ouvrage, *Libre*. Nous donnons ci-après deux textes complets caractéristiques de la démarche :

[09] « Si j'étais américain, je serais plutôt démocrate. En son temps, j'ai apprécié la deuxième gauche de Michel Rocard. Mais, dans le système bipolaire français, je suis de droite. Ce qui caractérise à mes yeux la démarche de la droite actuelle, c'est le pragmatisme. Nous nous distinguons de la gauche sur trois plans.

1. – Nous faisons plus confiance aux acteurs privés que publics.
2. – À la redistribution, nous préférons la promotion sociale individuelle, la justice à l'égalité.
3. – Nous souhaitons une société régulée, respectueuse des règles éthiques, ce qui justifie, par exemple, mon opposition à l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel.

Nous avons fait campagne sur trois mots : liberté, autorité, partage. Les nuances, au sein de la droite, tiennent à l'ordre de ces mots. Moi, je mets partage en premier, puis l'autorité. La liberté ? Elle va de soi. » (Jacques Barrot, Ancien membre de l'UDF, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, *Le Monde*, 1-11-2002).

[10] « Beaucoup de gens de droite ont des difficultés à l'avouer. Dans l'esprit de beaucoup, la droite était à Vichy et de Gaulle a d'une certaine façon, accrédité cette idée en disant qu'il n'était ni de droite ni de gauche. Chirac lui-même n'use pas du mot « droite », même s'il reprend une grande partie du fonds idéologique.

Pour moi, les valeurs de la droite moderne résident dans une société de libre choix. Choix de sa retraite, de son temps de travail, de la façon de faire garder ses enfants. C'est aussi une nouvelle réflexion sur l'excellence : on ne peut pas passer son temps à taper sur les élites. Une nouvelle réflexion sur l'intégration en constatant que le multiculturalisme est un échec. Une nouvelle réflexion sur la famille qui ne passe pas par le pacs. Mais ce qui nous caractérise, c'est notre volonté d'être moins dogmatique, moins théologique, moins idéologique. Moins caricaturaux, aussi. » (Jean-François Copé, Ministre UMP des relations avec le Parlement, ancien secrétaire général adjoint chargé du projet au RPR, *Le Monde*, 1-11-2002).

Intéressons-nous d'abord aux discours des responsables de droite (L2/E2, L3/E3, etc.).

#### **4.1. Positionnements externes. Etre « de droite », ou ne pas être « de gauche » ?**

La première caractéristique qui saute aux yeux (c'est par là que tous commencent, certains l'évoquent durablement), renvoie à la difficulté personnelle de se positionner comme étant de droite, comme on a déjà pu le constater dans les exemples précédents :

[11] « Je ne me dis de 'droite' que si l'on me demande de choisir entre la droite et la gauche. Au fond, je dirais plutôt que je suis de la 'non-gauche'. » (H. Gaymard).

[12] « Sur certains sujets, je ne suis ni de droite, ni de gauche. Par exemple, je suis pour l'adoption par les homosexuels, [...] je pense que pour un enfant, il est toujours mieux d'avoir des parents que de n'en pas avoir. Mais je pense aussi que le travail est une valeur profonde de l'être humain, ce qui est une idée de la droite » (P.-F. Mourrier).

[13] « Les repères clairs, capitalisme contre socialisme qui, durant de longues années, ont délimité les frontières entre la droite et la gauche, ont explosé. L'esprit du gaullisme a toujours été de nier le clivage droite-gauche entre les Français afin de rassembler » (A. Juppé).

[14] « Se dire gaulliste est devenu insuffisant » (N. Sarkozy).

[15] « Pourtant, je me suis rarement présenté comme un responsable de droite. Cette étiquette ne me semble pas recouvrir un contenu théorique clair, ni suffisamment large » (F. Fillon).

Seuls A. Juppé et N. Sarkozy font abstraction de cette difficulté personnelle et appréhendent la difficulté du positionnement dans le cadre d'une redéfinition doctrinale, prélude à une recomposition politique<sup>1</sup> pour laquelle ils se positionnent en chef, du fait qu'ils dépassent l'horizon borné des aléas personnels pour rassembler autour de perspectives collectives : A. Juppé joue sur le créneau de l'héritier du gaullisme (et de leader de l'UMP dont la proximité avec le président de la république est bien connue), N. Sarkozy sur celui de sa rénovation (compte tenu de ses liens distendus avec l'appareil et M. Chirac).

#### **4.2. Positionnements internes à la droite**

La deuxième caractéristique est la fréquence des références théoriques et/ou des positionnements politiques internes<sup>2</sup> au champ qui font dialoguer entre eux des gens de droite. La

<sup>1</sup> Dont l'élection présidentielle est la toile de fond.

<sup>2</sup> Cela vaut y compris pour [10] : même si la caractérisation de la droite « moderne » renvoie en arrière plan à un débat avec une droite « ancienne », comme les points de définition s'opposent point par point à la gauche, l'antithèse stigmatise davantage la « gauche archaïque » d'aujourd'hui.

gauche n'étant plus au pouvoir, les enjeux se déterminent d'abord entre ceux qui sont ou aspirent à être « aux affaires », entre les partisans de lignes politiques différentes à l'intérieur du camp de vainqueurs, étant entendu que ce camp s'arrête aux frontières de l'UMP, puisque l'enquête n'interroge pas de représentants de l'UDF « maintenue » de F. Bayrou, pas plus que de représentants du Mouvement pour la France de P. de Villiers (on y reviendra, car ce choix n'est pas argumenté par le journaliste) :

[16] « Il y a une droite jacobine et bornée, parfois archaïque et il y a une droite libérale : j'en suis. » (A. Madelin).

[17] « Depuis les Lumières, la pensée politique en France est de gauche. La droite n'a eu que Tardieu et Pinay à opposer à Jaurès. Le maurrassisme a été intellectuellement fécond, mais c'était une impasse politique. Quant au christianisme social de Marc Sangnier, il n'a jamais vraiment réussi à offrir une alternative durable. Ensuite, Vichy a diabolisé le mot droite ». (H. Gaymard).

[18] « Contrairement à certains penseurs hyper-libéraux, je ne crois pas que le marché soit un instrument parfait et infaillible ». (A. Juppé).

[19] « Se dire gaulliste est devenu insuffisant. Le gaullisme appartient aujourd'hui à l'histoire de France et, à ce titre, il est devenu l'apanage de chaque Français. Le libéralisme est en train d'emprunter une voie identique [...] Je ne crois pas qu'il existe [...] <sup>1</sup> une place suffisamment large pour une formation qui se réclamerait uniquement du libéralisme » (N. Sarkozy, *Libre*, Fixot-Robert Lafont, in : *Le Monde*).

Ces positionnements tiennent au fait que la droite dispose de tous les leviers institutionnels de commande, la gauche ayant été fortement mise hors jeu dès le premier tour de la dernière élection présidentielle puis lors des législatives. Toutefois, les projets de définition de la droite dépassent la simple conjoncture du 21 avril 2001, il s'agit de redéfinir une image et un projet brouillés par les différentes cohabitations et par l'estompement des clivages qui structuraient autrefois les rapports gauche/droite. Ces données structurent les débats politiques et alimentent les positionnements internes au champ.

#### 4.3. Naturalisation des idées de la droite

Troisième caractéristique, la tendance généralisée à présenter les choix de la droite comme des idées « naturelles », des évidences (de bon sens) indiscutables : ainsi, en [10], la « nouvelle » « réflexion » sur l'excellence est justifiée par un argument causal (« on ne peut pas passer son temps à taper sur les élites ») reposant sur un topos démagogique glorifiant les chefs, avec un vocabulaire de connivence (« taper sur »), une dilution commode des responsabilités avec l'indéfini. Cette naturalisation affecte les caractéristiques de la gauche, qui servent de repoussoir d'autant plus efficacement qu'elles sont présentées dans des énoncés désembrayés relevant de l'effacement énonciatif, un vocabulaire abstrait, dont les valeurs axiologiques sont fortes, indépendamment de toute qualification négative, ici superflue, comme c'est le cas pour « dirigisme » ou « étatisme » :

[20] Mais la droite reste plus attachée à la liberté et à l'initiative individuelle, et garde ses distances avec le dirigisme et l'étatisme. L'exemple le plus récent, c'est celui du débat sur la loi Aubry sur les 35 heures (Alain Juppé).

Quant à la naturalisation des valeurs de la droite, elle repose notamment sur l'ambivalence du présent, qui relève du *hic et nunc* du locuteur et renvoie aussi à des valeurs qui échappent à la situation d'énonciation : cette dimension définitionnelle anhistorique des valeurs de la droite les met à l'abri des polémiques du moment, comme on le voit en [9] ou en [10].

#### 4.4. Un réseau d'oppositions de valeurs faisant système

Quatrième caractéristique, la prégnance d'un faisceau d'oppositions faisant système : en ce sens, et en dépit d'un dialogisme qui vise explicitement les concurrents de droite, le dialogisme le plus important, mais aussi le plus implicite, est tout entier dirigé contre la gauche. Ce dialogisme ne correspond pas à l'aptitude du dialogisme dostoïevskien à faire justice aux points de vue adverses, il est au contraire basé sur une certaine mauvaise foi. De façon unilatérale et systématique, il consiste, d'une part à représenter le PDV de l'adversaire de façon à valoriser son propre PDV, d'autre part à naturaliser le PDV adverse de la gauche, ce qui a l'avantage de faire passer les jugements que la droite porte sur la gauche comme des évidences doxiques qui n'ont, de ce fait, qu'à être partagées sans discussion. Ce double processus de

<sup>1</sup> Les deuxièmes crochets renvoient à une coupure effectuée par le journaliste.

dévalorisation/valorisation opère dans le cadre de structures antithétiques réitérées systématiquement : les locuteurs posent sans discussion les valeurs de la gauche, puis, dans le cadre antithétique, assortissent le PDV de la droite d'une qualification valorisante pour donner par contraste une valeur négative au PDV de gauche : ainsi, en [09], « redistribution » ou « égalité » ne sont pas par eux-mêmes orientés négativement ou positivement ; toutefois, il suffit de leur opposer respectivement des termes ou des expressions valorisés, tels la « promotion sociale individuelle » et la « justice », pour leur donner une connotation dévalorisante. Il est également possible de valoriser le PDV de droite pour que par contraste, le PDV de gauche prenne une coloration négative, y compris en l'absence de tout jugement explicite négatif : ainsi, en [09], l'opposition entre « société régulée, respectueuse des règles éthiques », et « l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel » revient à poser sans discussion que les partisans de l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel [sous-entendu : la gauche] seraient les adversaires d'« une société régulée, respectueuse des règles éthiques ».

Cette stratégie discrédite la gauche, sempiternelle idéologue doctrinaire, et drapé la droite dans le pragmatisme anti-dogmatique : c'est net en [21], puisque la droite vue par la gauche telle que la droite imagine que la gauche se représente la droite est caractérisée par des qualificatifs outranciers (« esclavagiste, réactionnaire ») qui ont pour fonction de discréditer la gauche (et peut-être aussi celui qui emploie des procédés linguistiques de si basse polémique...) tandis que la droite vue par la droite se pare de substantifs tout beaux tout propres (« primauté à l'individu sur le groupe »). De même à propos de l'opposition autour de la culture : dans un cas, un déontique (la gauche) et une précision pléonastique censée faire frémir son électorat (« partager entre tous »), de l'autre une définition qui a la force de l'évidence avec le constatif (« elle est ») et le choix d'un terme connoté positivement par un électorat qui n'est pas familier de Marx ni de Bourdieu (« capital ») :

[21] Pour la gauche, la droite est catholique, esclavagiste, réactionnaire. Mais pour moi, être de droite, c'est donner la primauté à l'individu sur le groupe. Par exemple, pour la gauche, la culture doit être partagée entre tous. Pour la droite, elle est le capital d'un individu. (P.-F. Mourrier).

#### **4.5. Surabondance des valeurs, rareté des mesures concrètes**

Dernière caractéristique, la rareté des mesures concrètes. Il est certes commode de se positionner par rapport à des valeurs, en opposition au camp adverse. D'autant qu'à illustrer le propos par des mesures concrètes, on prend le risque de passer pour un godillot si on se réfère à des décisions déjà prises, ou pour un électron libre (un esprit léger, etc.) si on propose une mesure rejetée par ses amis... On peut expliquer également l'absence de mesure par les termes de la question, si l'on fait l'hypothèse que le titre correspond à la question effectivement posée aux responsables : celle-ci portant sur l'existence, voire l'essence (être de droite), l'on comprend que les réponses fassent appel à l'expérience personnelle, ce qui favorise l'évocation de valeurs en congruence avec cette essence. Mais même en prenant en compte la formulation de la question, on conviendra que rien n'interdit d'incarner une valeur par une mesure ou par un programme politique : la preuve en est que les locuteurs ne se privent pas de le faire, mais, fort significativement, pour dénigrer le camp adverse : ainsi, J.-F. Copé cite le pacs<sup>1</sup>, comme si cette mesure résumait toute la politique de la famille du gouvernement Jospin ; A. Juppé cite la loi Aubry sur les 35 heures comme exemple de dirigisme et d'étatisme. Il est au demeurant riche d'enseignement de constater qu'à deux reprises, chez P.-F. Mourrier et J. Barrot, soit évoquée l'adoption d'enfants par un couple homosexuel, alors que cette mesure n'a pas été actée par la loi : c'est là le seul exemple qui indique que la gauche est culturellement hégémonique, au sens gramscien du terme, en manifestant sa capacité à occuper le champ politique sans exercer le pouvoir ; nulle part ailleurs on ne sent la force propulsive de la gauche, dans le domaine social ou politique.

---

<sup>1</sup> Le PACS, qui est certes une mesure importante de la politique du gouvernement de L. Jospin, est présenté comme « la » mesure caractéristique de la politique familiale de la gauche, ce qui sous-entend, du fait de la prégnance du schéma antithétique, que la gauche est contre la famille traditionnelle : ici, l'interprétation de la relative est ambivalente : rapportée au programme de la droite, il s'agit de promouvoir une politique de la famille aux antipodes du PACS : en ce sens, la relative est déterminative. En revanche, pour la gauche (vue de droite), le PACS serait un élément définitoire de sa politique familiale : la relative serait explicative, ajoutant un élément sémantiquement presque superflu à l'antécédent qu'elle (dis)qualifie, c'est pourquoi elle pourrait être omise sans que cela nuise à la grammaticalité de l'énoncé. Bref, la relative explicative signifie qu'il est bien connu que la gauche est contre la famille, mais qu'il n'est jamais inutile de le rappeler...

Ainsi les locuteurs de droite, dont le discours est traversé par le dialogisme (puisqu'on ne se pose jamais aussi facilement qu'en s'opposant), choisissent de faire écho à des PDV de gauche désembrayés, naturalisés, attribués non pas à des locuteurs identifiés, mais à des énonciateurs, que nous qualifierions volontiers « de convenance », à la condition de ne pas donner à cette formule un tour polémique qui excéderait notre propos : car nous ne voudrions pas laisser croire que ce type d'argumentation caractériserait la vilaine droite et que la gauche en serait exempte<sup>1</sup>. Bref, la déliaison locuteur/énonciateur est un instrument utile dans l'affirmation de soi, tout particulièrement en contexte conflictuel, apte à alimenter généreusement les argumentations de mauvaise foi dans le cadre de polémiques très tendues, comme dans les périodes électorales. Mais cette déliaison n'est pas seulement utile pour les locuteurs cités, elle l'est aussi pour le locuteur citant.

#### 4.6. La stratégie du journaliste dans l'embryon d'hyperstructure

Que pense en effet le journaliste ? Ou plutôt, que veut-il donner à penser ? Veut-il renseigner le lecteur, en toute objectivité, par le biais de cette commode hyperstructure ? Veut-il influencer sur sa réflexion ? En tant que locuteur, le journaliste oriente l'interprétation des propos rapportés. Mais, en l'occurrence, le journaliste se borne au choix du titre. Certes, la formulation de la question n'est pas indifférente. La question (« qu'est-ce qu'être de droite aujourd'hui ? ») ne porte pas sur les caractéristiques de la droite *moderne*, ce qui présupposerait que la droite le fût. Le choix d'une interrogation neutre, à travers la particule interrogative, laisse la porte ouverte à des réponses variées pour identifier *la* droite *contemporaine*. Mais, hors de ce titre, force est de constater que le journaliste ne dit rien, il a créé une attente. Si donc PDV du journaliste il y a, il réside dans le contraste suscité entre la question, et les réponses, bref, dans une mise en scène qui relève de E1, et non de L1 : E1 est notamment responsable de la sélection des interviewés, de la répétition des réponses (cf. Rabatel 2003b, c) et de leur mise en page. E1, en multipliant les réponses à sa question, ravale ces dernières au rang d'illustration parmi d'autres de ce qu'est la droite aujourd'hui. Certes, on peut toujours objecter que les personnalités interrogées jouent un rôle éminent, ce qui est vrai ; il n'en reste pas moins que leur parole ne vaut plus pour elle-même et en elle-même. Les citations sont alors considérées en usage et en mention (Rabatel, 2003d) comme des dits et des direns significatifs des valeurs d'une politique de droite en général, et des positionnements qui structurent le débat politique de la droite actuelle.

En ce sens, E1 aligne une suite d'énonciateurs seconds e2, dont la mise bout à bout construit un énonciateur principal qui résume les positions saillantes de la droite d'aujourd'hui : travail, famille, libre choix (le bon vieux « laisser faire » libéral anglo-saxon du XIXe siècle). Cet énonciateur global qui émerge ne correspond pas vraiment à un archi-énonciateur (Maingueneau, 1990, pp. 141-142), dans la mesure où l'archi-énonciateur prendrait en compte toutes les positions énonciatives, y compris celles, fort discrètes, de L1/E1. Ici, cet énonciateur principal correspond à une sorte de « proto-énonciateur », un énonciateur prototypique de la droite d'aujourd'hui, dont le point de vue est la résultante de tous les discours tenus et qui n'est jamais réductible à l'un ou l'autre des locuteurs, fût-ce ceux qui jouent un rôle politique déterminant. Le proto-énonciateur est un artefact ayant une certaine consistance, mais qui correspond surtout à l'image que E1 veut que nous nous fassions de la droite d'aujourd'hui, si semblable à la droite d'avant-hier...

On comprend que ce proto-énonciateur est une construction de l'interprétant, opérée sur la base des instructions du texte. Car la mise en scène ne peut pas ne pas produire des effets : insistons sur ce point. La mise en scène des discours rapportés est lourde d'enjeux interprétatifs : en effaçant au maximum les traces du locuteur citant au profit des locuteurs cités, il se produit un effet d'objectivité, de transparence immédiate de la parole des acteurs politiques : la mise en scène donne l'illusion du vrai par l'effacement de son metteur en scène, dans un processus analogue à ce qui se passe dans les media audiovisuels où le Réel = le Visible = le Vrai (Debray, 2000, p. 163) : le Réel = le Scriptible = le Vrai. Cette mise en scène n'est pas neuve, on sait bien depuis Platon que le mode diégétique du genre théâtral se distingue du mode mimétique du roman par l'absence de narrateur et la présence directe et immédiate de

---

<sup>1</sup> Les responsables politiques de gauche procéderaient à l'identique. Et si d'aventure on posait à des linguistes une question analogue, même déconnectée d'enjeux de pouvoir (« qu'est-ce qu'être linguiste aujourd'hui ? »), il est vraisemblable qu'ils définiraient leur conception en opposition à des approches concurrentes du champ.

personnages. Ce type de fonctionnement est complexe, sur le plan interprétatif, comme en témoigne le concept d'archi-énonciateur, dans la mesure où la parole du narrateur n'est pas là pour aider à la hiérarchisation des énonciateurs<sup>1</sup>. On conviendra qu'un tel type de fonctionnement pose un certain nombre de problèmes, compte tenu du genre informatif, sans qu'on se satisfasse d'une réponse qui alléguerait la visée informative et le souci d'objectivité (Charau-deau (1983, p. 136) évoque un contrat d'authenticité et de sérieux), dans la mesure où ces objectifs ne sont pas indépendants des moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Nous ne développerons pas ce point, dans les limites de cet article, mais nous voulons au moins dire que la question mérite d'être posée, et qu'elle éclaire d'un jour nouveau les débats sur le genre de la presse en général, sur ses évolutions et sur le style du *Monde*, dans la mesure où ce genre de mise en scène, qui n'exonère pas le journaliste de sa responsabilité, renvoie soit à des pratiques d'un autre genre (celle du théâtre), soit à des pratiques caractéristiques de concurrents offensifs du champ médiatique, qui usent sans retenue de ce type de mise en scène, notamment la presse *people* ou la presse satirique (cf. Rabatel, 2004d). La question vise moins ce quotidien en lui-même que le (sous-)genre de la presse d'information de qualité dans son ensemble dont il se veut la référence, et elle interroge tous les journalistes qui allèguent le sérieux de l'information et leur souci de l'éthique du journalisme.

Si notre analyse est juste, alors l'hyperstructure ainsi que la déliaison locuteur/énonciateur sont des moyens dont se sert le locuteur, en dépit de la contrainte d'objectivité et d'informativité, pour « laisser parler les faits » (arrangés par E1) dans un sens qui agrée à E1, lui permettant de dire sans dire. Ainsi, derrière le proto-énonciateur principal enchâssé, s'avance masqué (mais prudent, nous sommes au *Monde*, et non dans un journal d'opinion) un énonciateur principal enchâssant (E1) qui est responsable de cette mise en scène et des effets qu'est censée produire cette accumulation de discours, de stratégies de définitions par naturalisation et par stigmatisation des autres, notamment grâce à la répétition et à cette nouvelle contextualisation qui montre, au-delà de quelques différences secondaires, une large convergence de vues. Il faut ne pas être dupe des évidences, et se demander si la répétition (même pas exhaustive, cf. *supra*) était nécessaire pour satisfaire un légitime besoin d'information, au moment où s'ouvre la première session parlementaire de la nouvelle majorité, où si elle ne vise pas à mettre en garde le lecteur, en produisant un effet de distanciation ironique/critique, laissant ainsi entendre au lecteur qu'avec une *telle* droite, une *telle* majorité et une *telle* idéologie, il va voir ce qu'il va voir... Mise en garde qu'il est loisible d'inférer de la mise en scène énonciative, et qui n'est pourtant nulle part explicitée : pas vu, pas pris ! Telle est la stratégie adoptée par le principal E1, qui se retranche habilement derrière le proto-énonciateur auquel sa mise en scène donne consistance.

\*\*\*

Revenons sur la discussion théorique initiale, à la lumière de l'analyse de cas précédente. Si la coupure saussurienne langue/parole est bien fondatrice d'une science du langage, et reste à ce titre toujours pertinente contre toutes les dérives des approches psychologisantes ou sociologisantes de la parole, il n'en reste pas moins vrai que cette coupure doit être pensée, comme y invitait déjà Bally voilà longtemps (Paveau & Sarfati, 2003, pp. 89-94), avec l'objectif d'éviter l'écueil du sujet idéal et désincarné de la langue, doté d'une compétence universelle et absolue, tel qu'on le trouve dans le sujet générique ou autonome du structuralisme, notamment dans le générativisme *stricto sensu*, ou dans certaines analyses énonciatives de la mise en scène des dire. La forclusion (comme ailleurs la survalorisation) du sujet anthropologique revient à donner du sujet une représentation toujours en décalage avec sa construction et sa dynamique, avec toutes les « ruses de la raison » qui en résultent, le sujet idéalement tout puissant s'avérant en pratique, une baudruche réduite à l'impuissance, faute de prise sur le réel (ou s'épuisant sous les avatars du reflet), sans offrir de perspective consistante sur la connaissance de la langue comme système.

Or c'est bien le sujet dans la langue que les linguistes ont à tâche d'analyser. *A priori*, il ne paraît pas nécessaire de prendre en compte le sujet anthropologique (support de pensées, de

---

<sup>1</sup> Cette absence peut être interprétée en termes de surcroît de marge de liberté laissée au destinataire, ou, au contraire, en termes de manipulation et de perte de repères, alimentant les analyses sur les dangers d'anomie qui guettent nos sociétés modernes (Debray, 1991, pp. 534-535). Je n'entre pas ici dans ce débat, qui fera l'objet d'une analyse plus poussée dans le n° 22 de *Semen*, consacré à « l'énonciation et à la responsabilité dans les médias » (Rabatel & Chauvin-Viléno eds.).

paroles, d'actes) pour analyser les caractéristiques du sujet de l'énoncé qu'on rassemble sous le néologisme de *subjectité*, c'est-à-dire d'une part le *sujet de la prédication* et d'autre part le *sujet de la référence* (Lazard, 2003, p. 17). Mais si l'on souhaite effectuer une saisie « pleine et entière » du sujet de la référence, alors ce dernier ne se limite plus aux règles co-textuelles évoquées par Lazard et l'articulation avec le sujet anthropologique s'avère utile pour penser la dimension pragmatique en langue et en discours : il s'agit ici non plus de subjectité, mais de *subjectivité*, c'est-à-dire de caractéristiques affectant l'actualisation déictique et l'actualisation modale (sans survaloriser celle-la au détriment de celle-ci), concernant à la fois le locuteur et les énonciateurs qui entrent en jeu dans la structuration du *dictum* et du *modus*.

Si donc nous nous référons à la conception du sujet polyphonique de Ducrot, c'est avec le souci que la conception intradiscursive des énonciateurs ne maintienne pas intacte la toute puissance de « sa majesté le sujet » derrière l'apparence du multiple et de l'hétérogène. Car la langue ne se limite pas à un vouloir dire préexistant à l'interaction. C'est à ce prix qu'il est possible d'analyser les déterminations de l'interdiscours, des genres, de l'inconscient, des règles de structuration des champs (notamment du champ politique), toutes scènes constituées et constituantes, en ce qu'elles alimentent chez le sujet l'illusion de son unicité, pour mieux laisser jouer les phénomènes d'hétérogénéité énonciative qui le constituent en tant que locuteur, mais aussi en tant qu'acteur sur la scène sociale.

## Références bibliographiques

- Authier-Revuz (J.). 1998. « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet ». in : Vion (R.), (ed.). *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, pp. 63-79.
- Bally (C.). 1944. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- Banfield (A.). 1995 [1982]. *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*. Paris : Seuil.
- Barbéri (J.-M.). 2001. Articles « subjectivité », « subjectivité dans le langage ». in : Détrie (C.), Siblot (P.) & Verine (B.). 2001.
- Benveniste (E.). 1966. *Problèmes de Linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.
- Benveniste (E.). 1974. *Problèmes de Linguistique générale, 2*. Paris : Gallimard.
- Carel (M.). 2002. *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris : Kimé.
- Charaudeau (P.). 1983. *Langage et discours*. Paris : Hachette.
- Charaudeau (P.). 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Charaudeau (P.) & Maingueneau (D.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Cohn (D.). 1990. *La transparence intérieure*. Paris : Seuil.
- Culioli (A.). 2002. *Variations sur la linguistique*. Paris : Klincksieck.
- Dahlet (P.). 1997 « Une théorie, un songe », in : *Émile Benveniste vingt ans après. Linx*. Numéro spécial, pp. 195-209.
- Détrie (C.), Siblot (P.) & Verine (B.). 2001. *Termes et concepts pour l'analyse de discours. Une approche praxématique*. Paris : Champion.
- Debray (R.). 1991. *Cours de médiologie générale*. Paris : Gallimard.
- Debray (R.). 2000. *Introduction à la médiologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Ducrot (O.). 1980. *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot (O.). 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Ducrot (O.). 1993. « À quoi sert le concept de modalité ? ». in : Dittmar (N.) & Reich (A.), (eds.). *Modalité et acquisition des Langues*. Berlin : Walter de Gruyter, pp. 11-129.
- Fløttum (K.) & Norén (C.). 2002. « Polyphonie – De l'énoncé au texte ». in : Carel (M.), (ed.). *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris : Kimé, pp. 83-91.
- Gaulmyn (M.-M. de), Bouchard (R.) & Rabatel (A.), (eds.). 2001. *Le processus rédactionnel. Écrire à plusieurs voix*. Paris : L'Harmattan.
- Goffman (E.). 1987 [1981]. *Façons de parler*. Paris : Minuit.
- Haillet (P.-P.). 2004. « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée ». in : *Langue Française*, 142, pp. 7-16.
- Kerbrat-Orecchioni (C.). 1986. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Koren (R.). 1996. *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*. Paris : L'Harmattan.
- Kronning (H.). 1993. « Modalité et réorganisation énonciative de la phrase ». in : *Actes du XXe congrès international de linguistique et de philologie romanes*. Kleiber & Wilmet (eds.), t. 1, pp. 353-366. Tübingen.
- Larcher (P.). 1998. « Le concept de polyphonie dans la théorie d'Oswald Ducrot ». in : Vion (R.), (ed.). *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*. Aix en Provence : Publications de l'Université de Provence, pp. 203-224.
- Lazard (G.). 2003. « Le sujet en perspective interlinguistique ». in : Merle (J.-M.), (ed.). *Le sujet*. Gap, Paris : Ophrys, pp. 15-28.
- Lugrin (G.). 2000. « Le mélange des genres dans l'hyperstructure ». in : *Semen*, 13, pp. 65-96.
- Maingueneau (D.). 1990. *Pragmatique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
- Nølke (H.). 2002. « La polyphonie comme théorie linguistique ». in : Carel (M.), (ed.). *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris : Kimé, pp. 215-224.
- Nølke (H.) & Olsen (M.). 2000. « Polyphonie : théorie et terminologie ». in : *Polyphonie-linguistique et littéraire, 2*, pp. 45-171 [Université de Roskilde : Danemark].
- Norén (C.). 2000. « Remarques sur la notion de point de vue », in : *Polyphonie-linguistique et littéraire, 2*, pp. 33-44 [RUC Working Paper, Université de Roskilde : Danemark].
- Normand (C.). 1997. « Lectures de Benveniste. Quelques variantes sur un itinéraire balisé ». in : Arrivé (M.) & Normand (C.), (eds.). *Émile Benveniste vingt ans après, Linx*, n° spécial, pp. 23-37 [Paris X].

- Paveau (M.-A.) & Sarfati (G.-E.). 2003. *Les grandes théories de la linguistique*. Paris : Armand Colin.
- Philippe (G.). 2002. « L'appareil formel de l'effacement énonciatif et la pragmatique des textes sans locuteur ». in : Amossy (R.), (ed.). *Pragmatique et analyse des textes*. Tel Aviv : Université de Tel-Aviv, pp. 17-34.
- Plantin (C.). 2002. « Analyse et critique du discours argumentatif ». in : Koren (R.) & Amossy (R.), (eds.). *Après Perelman. Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* Paris : L'Harmattan, pp. 229-263.
- Rabatel (A.). 1998. *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne, Paris : Delachaux et Niestlé.
- Rabatel (A.). 2001. « Les représentations de la parole intérieure. Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue ». in : *Langue Française*, 132, pp. 72-95.
- Rabatel (A.). 2002. « Le sous-énonciateur dans les montages citationnels : hétérogénéités énonciatives et déficits épistémiques ». in : *Enjeux*, 54, pp. 52-66.
- Rabatel (A.). 2003a. « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés ». in : *Travaux de linguistique*, 46-1, pp. 49-88.
- Rabatel (A.). 2003b. « L'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation ». in : *Formes et stratégies du discours rapporté : approche linguistique et littéraire des genres de discours, Estudios de Lengua y Literatura francesas*, 14, pp. 33-61 [Université de Cadix].
- Rabatel (A.). 2003c. « Un paradoxe énonciatif : la connotation autonymique représentée dans les « phrases sans parole » stéréotypées du récit ». in : Authier-Revuz (J.), Doury (M.), Reboul-Touré (S.), (eds.). *Parler des mots. Le fait autonymie en discours*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 271-280.
- Rabatel (A.). 2003d. « Entre usage et mention : la notion de re-présentation dans les discours représentés ». in : Amossy (R.) & Maingueneau (D.), (eds.). *L'analyse du discours dans les études littéraires*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, pp. 109-119.
- Rabatel (A.). 2003e. « Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception ». in : *Cahiers de Praxématique*, 41, pp. 131-155.
- Rabatel (A.). 2003f. « Les formes d'expression de la pré-réflexivité dans le discours indirect libre et dans les points de vue représentés ou embryonnaires ». in : Mathis (G.), De Mattia (M.) & Pégon (C.), (eds.). *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre. Bulletin de la Société de Stylistique anglaise*, numéro spécial, pp. 81-106 [Université de Paris X].
- Rabatel (A.). 2004a. « Effacement argumentatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* de Semprun ». in : *Semen*, 17, pp. 111-132.
- Rabatel (A.). 2004b. « Déséquilibres interactionnels et cognitifs, postures énonciatives et co-construction des savoirs : co-énonciateurs, sur-énonciateurs et archi-énonciateurs ». in : Rabatel (A.), (ed.). *Interactions orales en contexte didactique. Mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 29-66.
- Rabatel (A.). 2004c. « Une contradiction constitutive des plans de cités idéales : de « l'administration des choses » à la forclusion de l'histoire ? Quelques propositions pour une lecture non dogmatique des utopies ». in : *Protée*, 32-1, pp. 68-79.
- Rabatel (A.). 2004d. « La déliaison des énonciateurs dans la presse satirique ». in : *Langage et Société*, 110, pp. 7-23.
- Rabatel (A.). 2004e. *Argumenter en racontant*. Bruxelles : DeBoeck.
- Rabatel (A.). 2005a. « La narrativisation d'un texte argumentatif : mode de résolution des conflits et mode d'argumentation propositionnelle indirecte ». in : Mondada (L.) & Bouchard (R.), (eds.). *La rédaction collaborative*. Paris : L'Harmattan, pp. 227-256.
- Rabatel (A.). 2005b. « Effacement énonciatif et argumentation indirecte. « On-perceptions », « on-représentations » et « on-vérités » dans les points de vue stéréotypés ». in : Raccah (P.-Y.), (ed.). *Signes, langues, cognition*. Paris : L'Harmattan, pp. 89-120.
- Rabatel (A.) & Chauvin-Viléno (A.). 2006. « Énonciation et responsabilité dans les médias ». in : *Semen*, 22 [à paraître].
- Vincent (N.). 2003. « Des sujets en quête de voix : les héroïnes de Jean Rhys en instance(s) de parole ». in : Merle, (J.-M.), (ed.). *Le sujet*. Gap, Paris : Ophrys, pp. 205-212.
- Vion (R.). 1998. « Du sujet en linguistique ». in : Vion (R.), (ed.). *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*. Aix en Provence : Publications de l'Université de Provence, pp. 189-202.

- Vion (R.). 2001. « « Effacement énonciatif » et stratégies discursives ». in : De Mattia (M.) & Joly (A.), (eds.). *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Gap, Paris : Ophrys, pp. 331-354.
- Vion (R.). 2003. « Le concept de modalisation ». in : *Travaux*, 18, pp. 209-229.
- Vogüé (S. de). 1992. « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration ». in : *Linx*, 26, pp. 77-108.
- Vogüé (S. de). 1997. « La croisée des chemins/ Remarques sur la topologie des relations langue/discours chez Benveniste ». in : Arrivé (M.) & Normand (C.), (eds.). *Émile Benveniste vingt ans après*. *Linx*, Numéro spécial, pp. 145-158.